

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 88

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

silencieusement pendant plusieurs heures, Miss Anthony estima que le moment décisif était venu, et se levant, elle dit à haute voix: « Monsieur le Président. » Une bombe éclatant dans l'auditoire n'aurait pas produit une émotion plus profonde. Pour la première fois dans toute l'histoire, la voix d'une femme se faisait entendre à un Congrès d'instituteurs! Le président, M. Charles Davies, professeur de mathématiques, en grande tenue, veste de buffle, habit bleu et boutons de cuivre, suffoqué d'avoir ainsi été interpellé par une femme, reprit longuement haleine avant de demander: « Que désire cette dame?... » — « Prendre la parole sur le sujet à l'ordre du jour, répondit calmement Miss Anthony, bien que son cœur battit la chamade. Le président se tourna alors vers les congressistes masculins qui occupaient les premiers rangs — car les femmes étaient naturellement toutes assises en arrière — et demanda: « Qu'en pense le Congrès? » — « Je propose qu'on lui donne la parole », dit un assistant, et cette proposition, appuyée par un autre congressiste, fut l'objet d'un débat qui dura une demi-heure, bien que Miss Anthony eût exactement les mêmes droits à se faire entendre que tous ceux qui participaient à cette discussion. Elle resta debout tout ce temps, craignant de perdre le peu d'avantages de sa situation si elle se rasseyait. A la fin, on procéda à un vote auquel les hommes seuls prirent part, et à une faible majorité, il fut décidé de lui permettre de prendre la parole. Elle ne put dire alors que ceci: « Il me semble que vous ne vous rendez pas compte de la cause du manque de considération pour notre profession dont vous vous plaignez. Ne voyez-vous donc pas qu'aussi longtemps que la société affirme qu'une femme n'a pas assez de cervelle pour être médecin, avocat ou pasteur, mais en a suffisamment pour être institutrice, tous les hommes qui condescendent à se vouer à l'enseignement reconnaissent par là devant tout Israël et le soleil qu'ils n'ont pas plus de cervelle qu'une femme!... » — et elle s'assit brusquement. Son intention était de développer cette idée en montrant que le seul remède était, qu'admettre les femmes aux autres professions jugées supérieures à l'enseignement, ou de les exclure de cette carrière, mais ses jambes ne purent la porter plus longtemps.

La séance fut d'ailleurs bientôt levée, et quand Miss Anthony sortit de la salle, un grand nombre de femmes s'écartèrent d'elle en disant à haute voix: « Avez-vous jamais vu une aussi lamentable intervention? — Je n'ai jamais eu pareillement honte d'être une femme... » Mais quelques-unes, en revanche, se groupèrent autour d'elle, en lui disant: « Vous nous avez montré notre devoir, et, dorénavant, nous avons l'intention de faire entendre notre voix. »

(A suivre.)

E. Gp.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Deux nouvelles brochures de propagande suffragiste

Nous trouvons dans deux opuscules qui nous parviennent de la Suisse alémanique le texte de conférences faites à Aarau et à Saint-Gall. La première, intitulée *Zur Frauenstimmrechtsfrage*¹ a pour auteur Mlle Elisabeth Flühmann, professeur à l'Ecole normale d'Aarau, qui s'est avant tout placé au point de vue historique. Remontant aux premières civilisations de l'Orient, elle nous fait parcourir les étapes du développement des lois et coutumes qui ont régi la situation de la femme depuis la période lointaine où la force physique comptait seule et conférait à l'homme tous les droits, y compris celui de répudier ou de faire mettre à mort l'épouse qui ne le contentait plus. Le servage était d'ailleurs encore le lot des femmes chez les Grecs, malgré tous les raffinements de leur civilisation. Il s'atténua en quelque mesure à l'époque romaine. Mais ni l'idéalisme chrétien, avec ses aspirations vers une fraternité égalitaire, ni l'affranchissement des esprits apporté par la Renaissance et la Réformation, ne procurèrent sa libération au sexe réputé faible. Les promesses plus positives de la Révolution française se heurtèrent à l'intransigeance napoléonienne. C'est à notre temps de profondes transformations économiques et sociales qu'il appartient de dénouer enfin les entraves qui ligotent la femme et de lui accorder les droits qui lui reviennent. Aussi bien sa participation à la culture intellectuelle ainsi qu'aux diverses formes du travail dont dépend l'existence de la collectivité s'est-elle développée de façon si rapide qu'il est impossible de lui refuser plus longtemps une place dans la vie publique. Les pays qui ont instauré le suffrage

¹ Orell-Füssli, éditeur, 1919.

féminin ne l'ont d'ailleurs jamais regretté. La Suisse, qui se targue d'être la plus vieille démocratie du monde, ne peut rester à l'écart du mouvement sans donner le démenti à ses traditions les plus précieuses.

Avec Mme David (*Ueber Frauenbewegung und Frauenstimmrecht*²), nous entrons de plein pied dans l'actualité. Loin de réclamer une assimilation factice des rôles dévolus aux deux sexes, l'auteur se base sur une analyse très fine de leurs tempéraments et de leurs aptitudes, ainsi que sur les progrès réalisés par l'individualisme depuis le moyen-âge pour affirmer la nécessité de droits égaux alliés à une sage division du travail. A l'aide de données empruntées à l'économie politique et à la statistique, elle nous fait comprendre très clairement les conditions nouvelles que la vie moderne impose à la plupart des femmes. En effet, pour 51 % de femmes mariées, nous trouvons 49 % de veuves ou de célibataires, dont la plupart doivent subvenir à leur existence³. Il en ressort l'obligation absolue d'une préparation professionnelle des jeunes filles, dont les résultats sont encore trop souvent compromis par l'infériorité des salaires féminins.

De même la valeur des services rendus par la ménagère est presque toujours méconnue. La double tâche de la mère de famille qui doit gagner sa vie entraîne incontestablement des conséquences peu heureuses pour la vie et la santé des siens. Il y a là un problème difficile, mais il est impossible d'en conclure à la suppression du travail professionnel féminin et à la concurrence qu'il fait à celui de l'homme.

Le mouvement féministe s'efforce de résoudre les questions souvent troublantes posées par l'évolution moderne. Il vise à ramener l'équilibre compromis par les exigences de la vie actuelle. De là ses postulats sur le terrain de l'assurance et de l'assistance, de l'égalité des salaires, de la lutte contre l'immoralité et l'alcoolisme, ses efforts dans le domaine de l'éducation des jeunes filles et dans bien d'autres encore. Dans toutes ces questions vitales, la solution ne peut être trouvée sans le secours des femmes, qui sont les premières intéressées. Il en découle avec évidence qu'elles doivent être appelées à prendre leur part du travail politique et législatif. Les dons spéciaux que leur a accordés la nature: sentiment maternel, instincts altruistes, compréhension rapide et intuitive, besoin de conciliation y trouveront leur emploi et exerceront une action bienfaisante et purificatrice. Une vue d'ensemble des progrès de l'idée suffragiste sur tous les continents donne bon espoir pour l'avenir et fait prévoir l'instauration d'un régime où la justice sociale et le respect pour la vie humaine remplaceront la poursuite des biens matériels qui a conduit notre civilisation à l'abîme.

Les lecteurs du *Mouvement Féministe* étaient convertis d'avance aux conclusions de nos deux auteurs. Ils n'en éprouveront pas moins de satisfaction et d'intérêt à lire ces exposés, pénétrés d'un souffle très élevé et appuyés sur une solide documentation.

C. H.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des sections

GENÈVE. — Ainsi que nous le faisons prévoir, les dernières élections législatives ont complètement transformé toute la politique de notre Association. Celle-ci, qui avait été sur le point, l'hiver dernier, de lancer une initiative populaire en faveur du suffrage des femmes, y avait renoncé pour soutenir le projet de loi déposé au Grand Conseil par M. Guinand, et ne pas disperser de la sorte ses efforts sur deux campagnes. Mais M. Guinand n'ayant pas été réélu, son projet de loi — qui en était d'ailleurs à une phase encore très peu avancée de sa carrière — devenu ainsi orphelin, disparaissait, suivant les traditions parlementaires de la scène législative. Nous aurions pu, certainement, prier un autre député d'en présenter un à son tour; mais le système de l'initiative présentait pour nous le double avantage, d'abord d'une propagande intense pour recueillir les 2.500 signatures exigées par la loi, propagande qui éveillerait et stimulerait

¹ Fetische Buchhandlung, St. Gallen, 1919.

² Une statistique citée par M. de Maday dans *le Droit du Travail de la femme* fixait cette proportion au 56 %. (Réd.)

l'opinion publique; puis celui de faire prononcer les électeurs, quel que fût le vote du Grand Conseil. C'est pourquoi, et sans nous dissimuler nullement les difficultés, les responsabilités et les charges qu'entraîne pour nous cette décision, nous avons résolu de saisir énergiquement le taureau par les cornes. Le début de toute la campagne est la convocation d'une assemblée extraordinaire de notre Association, à laquelle sont invitées toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à notre entreprise, pour constituer un Comité d'action, lequel sera responsable de cette initiative et sera exclusivement chargé de s'en occuper.

F. Gd.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits qu'en contre-remboursement, versement au compte de chèques 1. 943, ou ex. édition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

D^r EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.

D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.

PAUL VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.

BENJ. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.

L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.

EMILIE GOURD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.

Id. : *A travail égal, salaire égal*. 1 broch. : 30 centimes.

L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 broch. : 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Just Suffragist, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n° : 40 cent. Abonnement : 5 fr.

Pourquoi nous demandons le droit de vote. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr.; le cent : 1 fr.

Un message suffragiste du Président Wilson. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.

Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 centimes; le cent : 80 centimes.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

Carte postale suffragiste illustrée : 10 centimes l'une.

ANTON SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.

H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIERE-CHAIX : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch. : 20 ct.; les 10 : 1 fr. 50.

F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein; Et nous?; Des arguments, s, v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.

A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.

Id. : *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.

Gewerbliche Frauenarbeit in der Schweiz. Enquête faite par l'Alliance de Sociétés féminines suisse. 1 vol. avec tabl. fr. 1.25.

A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.

E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.

M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure : 25 centimes.

Clichés pour projections lumineuses : Série A : Le travail de guerre des femmes anglaises (25 clichés); série B : Portraits de suffragistes anglais (5 clichés). Location des deux séries : 10 fr.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

- | | |
|-------------------|---|
| à Genève : | Librairie Eggimann, rue du Marché, 40. |
| à Lausanne : | Bureau de tabac Champod-Butte, pl. de l'Ours. |
| à Neuchâtel : | Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon. |
| à Berne : | Librairie Francke, Bubenbergplatz, 7. |
| à Fribourg : | Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare. |
| à Lugano : | Papeterie Wega, quai V. Vela. |
| | Kiosque de journaux Bariffi, quai V. Vela. |
| à Montreux : | Librairie française, avenue du Kursaal. |
| à Clarens : | Papeterie Lecoultré-Seitz. |
| à Territet : | Librairie Heinisch. |
| à Leysin : | Librairie du Mont-Blanc. |
| | Librairie des Frères. |
| à Moudon : | Librairie Steck, rue du Temple. |
| à Château d'Oex : | Librairie-papeterie Ingold. |
| à Nyon : | Librairie Chapallaz. |

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Etienne-Dumont

Jeu 29 Janvier, à 8 h. 30 du soir :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER

1. Rapport financier. — 2. Bibliothèque. — 3. Concours d'idées pour les « Pénates ». — 4. Divers et propositions individuelles. — 5. « Les Eclaircissements à Genève », causerie de Mlle K. Jentzer.

La cotisation pour 1920 (8 fr.) peut être payée par compte de chèques postal 1. 11-98, ou au local les lundis, de 2 h. 30 à 4 h.

Spécialité de Chocolats des premières Marques THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramsways.

INSTITUT SPECIAL POUR JEUNES FILLES KLOSTERS (Grisons)

Ecole ménagère et pédagogique

Cours théoriques et pratiques pour former des institutrices de jardins d'enfants et d'écoles enfantines. Occasion d'apprendre le bon allemand. Tous les cours sont donnés par des maîtresses diplômées. Commencement du semestre pour les élèves régulières, 15 avril 1920. Entrée à toute époque pour jeunes filles ne se proposant pas de subir l'examen.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Repas par abonnements à fr. 1.10 et 60 ct.

Salon de lecture. — Journaux.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D^r ALFRED-VINCENT, 10